



ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES

COMPTE RENDU N° 78 *(Application de l'article 46 du Règlement)*

**Mercredi 27 septembre 2006
(Séance de 9 heures 30)**

Présidence de M. Jean-Michel Dubernard, président.

SOMMAIRE

	pages
– Informations relatives à la commission.	2

*

Informations relatives à la commission

La commission a désigné :

– **M. Jean-Marie Geveaux**, rapporteur sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses dispositions relatives aux arbitres – n° 3190.

– **M. Patrick Bloche**, rapporteur sur la proposition de loi relative à la pérennisation du régime d'assurance chômage des professions du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma dans le cadre de la solidarité interprofessionnelle – n° 2141.